

Délibération du Conseil Municipal**D.2022-42****ACTE : 8-9****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt-deux et le 20 Avril à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, NEGRE
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO,

Procurations : MME MAZILLE ET M ZULIAN A M. PIERASCO,
M. BAÏADA A M. BERTHAUX

LA LOI N°2021-1465 DU 10 NOVEMBRE 2021 PERMET A UN CONSEILLER MUNICIPAL D'ETRE PORTEUR DE DEUX POUVOIRS.

Excusés / Absents : M. BADO, MME BOUCIER

Secrétaire : MME BASSO-GUICHARD

Date de la convocation : 13/04/2022

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION AUX EXPOSITIONS « EXPOSITIONS REGIONALES DE GARES & CONNEXIONS » ET « FRANCE, PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION »**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la convention reçu de l'association Sites et Cités remarquables de France afin de formaliser la participation de la commune aux expositions « Expositions régionales de Gares & Connexions » et « France, Patrimoines & Territoires d'Exception ».

Au printemps dernier, le Président de l'association Sites et Cités remarquables de France, Martin Malvy, avait sollicité les villes et territoires afin de recueillir des photographies pour l'exposition « **France Patrimoines et territoires d'exception** » organisée avec 6 autres associations sur les grilles du Jardin du Luxembourg, à Paris, du 5 mars au 3 juillet 2022. L'association a reçu énormément de clichés, ce qui a contraint le commissaire d'exposition à une sélection drastique.

Le partenariat construit avec la SNCF et sa filiale Gares & Connexions permet de mettre en place des expositions satellites, au mois d'avril 2022, en clin d'œil à l'exposition sur les grilles du Sénat, dans 13 gares des métropoles régionales :

- Gare de Marseille en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Gare de Toulouse en Région Occitanie
- Gare de Paris Montparnasse en Région Ile de France
- Gare de Bordeaux en Région Nouvelle Aquitaine
- Gare de Lyon en Région Auvergne Rhône Alpes
- Gare de Rouen en Région Normandie
- Gare de Rennes en Région Bretagne

- Gare de Nantes en Région Pays de la Loire
- Gare de Strasbourg en Région Grand Est
- Gare d'Orléans et en Gare de Tours en Région Centre Val de Loire
- Gare de Lille en Région Haut de France
- Gare de Dijon en Région Bourgogne Franche Comté

L'association Sites et Cités remarquables de France souhaiterait à cette occasion exposer, en Gare de Toulouse Matabiau, la photo « Vue de Lauzerte avec le champ de tournesol » de Jean-Pierre BASSO, que la commune avait proposée l'an passé.

Cette exposition prendra la forme de 5 palissades extérieures de 2x2m (qui seront suspendues à l'échafaudage de la gare en travaux) et, dans le souterrain de la gare qui permet d'accéder aux quais, 21 panneaux de 1x2m qui réuniront une trentaine de photos de la Région Occitanie.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** : de signer la convention tripartite avec l'Association Sites et Cités remarquables de France et l'association France, Patrimoines et Territoires d'Exception pour la participation de la commune aux expositions « Expositions régionales de Gares & Connexions » et « France, Patrimoines & Territoires d'Exception ».
- **CHARGE** : le maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

 Le Maire,
François LE MOING